La Ferté Alais

Marché de Noël

Bulletin d'inscription

Sam. 10 décembre 2022 (avec nocturne)

Dim. 11 décembre 2022

Place du Marché

Nom……Prénom…….
Raison sociale……
N°professionnel (siren, siret…) :……
Adresse……
Code……Ville……
Tél : ……Mail……

Activité proposée sur le salon avec détails
(Photos, animation, dégustation, démonstration…) :
……
……
……
……

Notes, observations :
……
……
……
……

Ci-joint chèque de 50 € pour la réservation d'un stand de 8m2

n°…. ……Banque…….
A l'ordre du TRESOR PUBLIC,
A retourner à la Mairie de La Ferte Alais : 5,
rue des Fillettes BP 44 91590 La Ferte Alais
Avant le 30 novembre 2022

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter les termes.

Fait à……Le…….

Signature

La Ferté Alais

Marché de Noël de La Ferté Alais
Sam. 10 décembre 2022 (avec nocturne)
Dim. 11 décembre 2022
Place du Marché

Ce Marché de Noël est organisé par la municipalité de la Ferté Alais.
La volonté des organisateurs est de retrouver au travers de cette manifestation un marché de Noël purement traditionnel et magique pour satisfaire petits et grands.

Informations pratiques :

Capacité 25 exposants environ (produit du terroir, artisanat, articles cadeaux etc.) – décorations – stands (cf règlement intérieur) - gardiennage Prise de possession des stands : samedi 10 décembre 16h00

Sam. 10 décembre 2022
Ouverture au public : 18h00
Fermeture : 22h00

Dim. 11 décembre 2022
Ouverture au public : 10h00
Fermeture : 18h00

Alimentation électrique assurée (prévoir rallonges, multiprises et éclairage du stand)

Renseignements et contacts :

Par tél : Baptiste KOWAL : 06 77 30 30 22
Par e-mail : culture.association@lafertealais.fr

Animations prévues :

Animations : Père Noël, manège, déambulations…
Restauration – vin chaud
Ambiance musicale

Communication :

Presse locale et régionale
Facebook, www.lafertealais.fr
Prospectus, affiches, panneaux, fléchage, calicot

La Ferté Alais

Règlement intérieur

Article 1

La Municipalité de La Ferté Alais organise LE MARCHÉ DE NOËL les 10 et 11 décembre 2022.

Article 2

Ce marché de Noël se tiendra sur la Place du Marché de La Ferté Alais.

Article 3

La participation est fixée à 50€ pour un stand 8m2 (4x2) environ.
Les organisateurs fournissent les tables, chaises, stands couverts et branchement électrique.
Les exposants s'engagent à respecter le matériel mis à leur disposition.
Les chèques de réservation ne seront encaissés qu'à partir du 14 décembre 2022.

Article 4

Dans l'éventualité d'un nouveau confinement, d'un prolongement de confinement existant ou de conditions sanitaires strictes liées au COVID 19 rendant très difficile ou impossible la tenue du Marché de Noël, les chèques de réservation ne seront pas encaissés.

Article 5

Les exposants s'engagent à être présents durant toute la manifestation.

Article 6

Seules les demandes d'inscriptions complètes seront étudiées et prises en compte par ordre d'arrivée. Les détails de votre activité permettront aux organisateurs de faire un choix judicieux. Les démonstrations et dégustations créent toujours une animation appréciée des visiteurs.

Article 7

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne ne respectant pas le règlement ou semant le trouble de quelque façon que ce soit.

Article 8

Les organisateurs, n'étant pas dépositaires des objets exposés au sens donné à ce terme par le Code Civil mais seulement détenteurs précaires des objets déposés par les exposants, déclinent toute responsabilité en cas de dommages : accidents, vol, incendie, perte ou détériorations……

La Ferté Alais le 21 juillet 2022